



## **Rapport d'activité**

# **Crajep Bourgogne-Franche-Comté**

**Exercice 2021**

**Mardi 5 juillet 2022**

**Hôtel de Région - Dijon**

## **Les adhérents 2021 du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté**

***AROEVEN DIJON BOURGOGNE***

***CEMEA BFC***

***ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE***

***FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE BFC***

***FEDERATION REGIONALE DES MJC BFC***

***FEDERATION LEO LAGRANGE CENTRE EST/BFC***

***FEDERATION REMPART BFC***

***FRANCAS BFC***

***LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BFC***

***MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE BFC***

***PEP CENTRE BFC***

***UFCV BFC***

***UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX BFC***

***UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX***

***UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BFC***

## Rapport moral et rapport d'orientation

Imaginez un monde sans colos, sans foyers de jeunes travailleurs, sans centres sociaux, sans MJC, sans festivals culturels, sans scoutisme, sans chantiers de bénévoles internationaux, sans animateurs·trices, sans centres de loisirs, sans échanges internationaux, sans mobilisations étudiantes, sans fabriques du monde rural, sans auberges de jeunesse, sans atelier débat, sans éducation à l'environnement, sans atelier d'analyse critique des médias, sans activités artistiques, sans pratiques sportives pour toutes et tous, sans conseils d'enfants et de jeunes, sans activités de découvertes scientifiques, sans espaces ni processus de participation des jeunes, ... Personne ne le peut...

Les associations que nous représentons défendent l'Education Populaire qui est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, pour mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer. L'Education Populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues. Parmi les atouts que propose cette démarche, c'est son innovation permanente qui se démarque :

- L'Education Populaire favorise le lien social : nos associations inventent mille façons de rester en contact, de débattre, de proposer une continuité des loisirs éducatifs, de mener des actions de solidarité
- L'Education Populaire est une démarche qui vise à interroger, à regarder plus globalement les choses et à rechercher des réponses systémiques.
- L'Education Populaire permet de contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces car elle invite l'ensemble des citoyen·nes à s'exprimer, à contribuer et à agir. Ce qui permet de rester en phase avec leurs besoins et de ne pas se priver de leurs bonnes idées.

2021 a été marqué à nouveau par la crise sanitaire. Nos associations, nos adhérents, nos bénévoles, nos dirigeants ont souffert et ont été malmenés. Au niveau de notre collectif, le CRAJEP a cependant poursuivi ses missions de représentation avec toujours autant de conviction. Les instances auxquelles nous siégeons nous permettent de défendre nos valeurs et de porter une parole citoyenne. Notre diversité est une richesse, nos situations propres sont très différentes et pour certaines encore précaires, les effets de la crise se faisant encore largement sentir en 2022, c'est pourquoi je vous remercie pour votre implication et la permanence de votre mobilisation au sein de notre CRAJEP.

2022 marquée par la guerre à nos portes, la crise sanitaire latente, les droits de la femme bafoués dans de nombreux pays dont certains que nous pensions baignés des mêmes idéaux que les nôtres, les droits des enfants non respectés et cela dans un monde menacé par les désordres climatiques de plus en plus dramatiques, nous inquiètent, questionnent nos valeurs, révèlent une crise sociétale profonde et des remises en cause d'un futur que nous tenons pourtant entre nos mains. Nous, associations de jeunesse et d'éducation populaire, devons poursuivre notre « combat » de tous les jours pour permettre à toutes et à tous d'appréhender et de construire une société solidaire, respectueuse de son environnement et ouverte sur l'autre. La mission reste hautement importante et d'actualité.

Dans les actions collectives que nous mènerons cette année, nous poursuivrons le déploiement de Bénévalibre, logiciel libre permettant à une association de la plus modeste à la plus structurée de recueillir et valoriser le temps de bénévolat de ses adhérents·es.

Nous renforcerons notre visibilité par l'édition d'une plaquette qui sera diffusée au sein de nos propres réseaux mais surtout auprès de tous les acteurs en lien avec la Jeunesse.

Mais le « chantier » d'ampleur qui devrait nous permettre d'œuvrer collectivement porte sur la mise en place du premier cycle du Dialogue Structuré Territorial Jeunesse en lien avec l'Etat et la Région. Le pari ambitieux de renouer le dialogue entre les Jeunes et les Elu·es dans un objectif annoncé de modifier les curseurs d'une politique publique menée par la collectivité régionale portant sur la transition écologique, a été validé dans la stratégie de mandat du Conseil Régional. Conscients des responsabilités qui nous incombent, en tant qu'opérateur principal, en lien avec les acteurs liés à la Jeunesse, gageons que nous relèverons ce défi.

*Je vous remercie  
Corinne Molina*

## Rapport d'activités

### 1. Partenaires et représentations

## Le CRAJEP dans ses missions de représentation siège au sein de différentes instances.

### 1.1. CESER : représentante Sophie Gévelot

#### Commission Cadre de Vie Société

La première partie de l'année a été consacrée aux auditions et rédaction pour la saisine du CR sur l'isolement des femmes présentée en séance plénière le 1<sup>er</sup> juin : « De l'invisible détresse à la détresse des invisibles. Isolement des femmes en Bourgogne-Franche-Comté : mise en lumière et défis à relever ».

Autres points travaillés en commission : Contribution relative au CPER 2021-2027 - Examen du rapport du Compte administratif (CA) 2020 et de la Décision modificative (DM) 1 exercice 2021 - Examen du rapport 1-14 "Plan pluriannuel d'égalité professionnelle 2021-2023". Avis sur Rapport de situation Femmes – Hommes 2021 - Examen du rapport de décision modificative (DM) n° 2 de l'exercice 2021 (remarques sur non-consommation de crédits sur les financements de fonctionnement du volet patrimoine - sollicite un accompagnement et une simplification administrative pour faciliter l'appropriation de montages de dossiers pour soutien à la vie associative – plan de soutien monde associatif : souligne l'écart entre crédits d'urgence votés et volume d'aides demandées).

Septembre : Rencontre Sarah Persil, vice-présidente en charge de la Jeunesse, de la Vie associative, de la Citoyenneté et de la Démocratie participative au CR - Rencontre Willy Bourgeois, vice-président en charge du Sport et de la Communication de la collectivité au CR.

*12 participations aux réunions de la commission + groupes de travail*

#### Commission Formation-Recherche

La plus grande partie du travail a été consacrée à la reprise de l'autosaisine « La formation tout au long de la vie, levier de développement des territoires et de leurs actifs ? » (suspendue en mai 2020) et présentée en séance plénière le 19 Octobre. J'ai assuré la coordination du sous-groupe de travail consacré au territoire de Nevers.

Autres points travaillés en commission : Contribution relative au CPER 2021-2027 - contribution sur la Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente (RIS3) 2021-2027 - Examen du rapport du Compte administratif (CA) 2020 et de la Décision modificative (DM) 1 exercice 2021 - Avis sur rapports de l'Exécutif Régional : « Détermination des dotations de fonctionnement des lycées 2022 pour les EPLE de Bourgogne-Franche-Comté ». Examen du rapport de décision modificative (DM) n° 2 de l'exercice 2021.

Mars : Intervention de la Vice-Présidente O.Charret-Godard : "Bilan de la formation professionnelle et impacts de la crise COVID",

Novembre : Rencontre O. Charlet Godard VP CR chargée des lycées, de l'apprentissage, de l'offre de formation et de l'orientation

*15 participations aux réunions de la commission + groupe de travail*

#### Séances plénières

L'activité en séance plénière a été assez réduite cette année, d'une part en raison des conditions sanitaires (visio en demi-journée seulement) d'autre part par la suspension des travaux durant la période électorale. Consacrée essentiellement aux rapports obligatoires et aux rapports de saisines et autosaisines

*7 participations aux séances plénières*

**Autres instances :** Collège 3 (1 réunion) - Bilan de mi-mandat du CESER BFC (1 réunion)

## **1.2. Région Bourgogne-Franche-Comté**

Dès les élections régionales, nous avons souhaité rencontrer Mme Sarah Persil, vice-présidente, pour nous présenter et envisager l'avenir. Une réunion fin août a permis aux structures présentes d'entamer un dialogue pour réaffirmer nos valeurs et mettre en place une réflexion globale. Le travail que nous menons porte principalement sur :

- Signature d'une convention réaffirmant l'engagement de la Région aux côtés du CRAJEP
- Réflexion sur la mise en place du Dialogue Structuré Territorial Jeunesse

## **1.3. DRAJES**

Nos représentations au sein de la DRAJES portent sur plusieurs dispositifs :

- Le FDVA,
- Le Service Civique,
- Le FDVA2,
- Le SNU.

## **1.4. CRIJ**

Gilles Bonnefoy, nous représente et participe aux différentes instances.

## **1.5. CREPS**

Le CRAJEP siège au conseil d'administration

## **1.6. Mouvement Associatif**

Nos représentants siègent aux réunions du mouvement associatif.

## **1.7. CNAJEP**

Deux représentants siègent aux différents groupes de travail dont celui lié au DST.

## 2. Projets du Crajep

### 2.1. Bénévalibre

Il convient tout d'abord de souligner que la communauté d'utilisateurs de Bénévalibre, tous secteurs associatifs confondus et sur l'ensemble du territoire français, poursuit sa croissance (chiffres à fin 2021) :

- Nombre d'associations : 1 165
- Nombre d'utilisateurs : 2 658
- Nombre d'actes de bénévolat saisis : 19 588

En 2021, nous avons poursuivi, via le COPIL, les travaux engagés en 2020 autour de 4 axes :

- Le développement des fonctionnalités de l'application
- La rédaction d'une charte d'utilisation
- Le transfert du pilotage du projet à l'échelle nationale tout en soutenant les initiatives locales
- La promotion, l'animation et la formation à l'utilisation du logiciel

#### Développement des fonctionnalités de l'application

En début d'année, quatre projets de développement ont été envisagés :

- La migration des données d'une instance à l'autre : une association doit pouvoir, si elle le souhaite, exporter ses données pour les réimporter dans une autre instance (un autre serveur) qu'elle maîtrisera
- La possibilité pour les bénévoles de renseigner des actions sous pseudonymat
- La valorisation monétaire des actions bénévoles
- Le lien avec le compte d'engagement citoyen (CEC).

Certaines de ces évolutions techniques ont fait l'objet de réflexions et de travaux de cadrage préalables. C'est notamment le cas de la possibilité de renseigner des actions sous pseudonymat ou de la migration des données d'une instance à l'autre qui nécessite des développements très complexes.

Le lien « direct » avec le compte engagement citoyen s'est révélé en revanche difficile et moins pertinent à mettre en œuvre du fait du cahier des charges auquel il faut répondre et du rapport entre, énergie à passer et intérêt relatif des associations/bénévoles pour le dispositif.

Enfin, compte tenu de la diversité des approches au sein de chaque association, la valorisation monétaire a de nouveau été écartée des développements prioritaires au profit du maintien d'une valorisation en temps. Libre à chaque organisation de retraiter les données exportées en vue de la traduire économiquement.

#### Rédaction d'une charte d'utilisation

Une première version de la charte d'utilisation du logiciel a été élaborée de manière collective par le COPIL de Bénévalibre et le CA du CRAJEP (<https://benevalibre.org/site/charte-dutilisation-de-benevalibre/>). Celle-ci a vocation à créer les conditions d'un fonctionnement éthique et partagé de l'application Bénévalibre en précisant les valeurs et principes d'actions, les modalités de gouvernance du projet et les engagements de la communauté d'utilisateurs.

#### Transfert du pilotage du projet à l'échelle nationale tout en soutenant les initiatives locales

Au cours de l'année 2021, l'implication du CNAJEP et du LMA national s'est renforcée après que les deux coordinations associatives nationales aient rejoint le COPIL fin 2020.

Les perspectives pour transférer le portage politique au niveau national se sont structurées autour de 3 objectifs :

- **Faire le lien avec la DJEPVA**  
Une rencontre avec la DJEPVA a eu lieu le 5 novembre 2021. Cela a permis de faire connaître Bénévalibre et de solliciter la DJEPVA pour soutenir le développement du projet à travers une communication auprès des têtes de réseaux et faciliter le lien avec le compte Engagement Citoyen.
- **Promouvoir Bénévalibre au sein des têtes de réseaux associatives**  
Le Mouvement associatif et le CNAJEP se sont engagés à faire la promotion de l'outil auprès de ses membres et de leurs réseaux afin de les inviter à s'emparer de cet outil. Des connexions avec les portails

de formation des bénévoles portés par les Mouvements Associatifs Régionaux sont également envisagés.

- **Impliquer le CNAJEP et le Mouvement Associatif dans la gouvernance**

Bien que la volonté de conserver une gouvernance et du pilotage collectif dans le changement d'échelle ait été réaffirmée, notamment pour que Bénévalibre reste un commun numérique, Le Mouvement Associatif et le CNAJEP contribuent de manière croissante aux réflexions stratégiques et techniques du projet en apportant une vision plus globale des besoins des associations en termes de valorisation du bénévolat.

- **Elargir le COPIL**

Au cours de l'année 2021, le COPIL s'est élargi via la participation de représentants des partenaires institutionnels, de l'éducation populaire, du monde associatif et de la sphère libriste (cf. liste des membres ci-dessous).

	Adresse email	Structure
Alexandra Tieyre	<a href="mailto:alexandra.tieyre@cnajep.asso.fr">alexandra.tieyre@cnajep.asso.fr</a>	CNAJEP
Alice Dupin	<a href="mailto:paysdelaboire@lemouvementassociatif.org">paysdelaboire@lemouvementassociatif.org</a>	LMA Pays-de-Loire
Aurélie Mallet	<a href="mailto:aurelie.mallet@bourgognefranche.comte.fr">aurelie.mallet@bourgognefranche.comte.fr</a>	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
Basma Ferchichi	<a href="mailto:b.ferchichi@francebenevolat.org">b.ferchichi@francebenevolat.org</a>	France Bénévolat
Christine Marotta	<a href="mailto:christine.marotta@cnajep.asso.fr">christine.marotta@cnajep.asso.fr</a>	CNAJEP (membre ajoutée en mars 2021)
Corinne Molina	<a href="mailto:corinne_molina@orange.fr">corinne_molina@orange.fr</a>	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
Estelle Jeannin	<a href="mailto:ma-bfc@orange.fr">ma-bfc@orange.fr</a>	LMA Bourgogne Franche Comté
Fabien Quinet	<a href="mailto:fabien.quinet@ufcv.fr">fabien.quinet@ufcv.fr</a>	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
François Poulain	<a href="mailto:francois.poulain@cliss21.org">francois.poulain@cliss21.org</a>	CLISS XXI
Isabella Vanni	<a href="mailto:ivanni@april.org">ivanni@april.org</a>	April
Jérôme Lebleu	<a href="mailto:jerome.lebleu@cliss21.org">jerome.lebleu@cliss21.org</a>	CLISS XXI
Laurent Costy	<a href="mailto:laurent.costy@espace.lautre.net">laurent.costy@espace.lautre.net</a>	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
Lionel Prouteau	<a href="mailto:lionel.prouteau@univ-nantes.fr">lionel.prouteau@univ-nantes.fr</a>	Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA)
Marie-Pierre Cattet	<a href="mailto:mpcattet@laliguebfc.org">mpcattet@laliguebfc.org</a>	LMA Bourgogne Franche Comté
Marion De Almeida Braga	<a href="mailto:projet.pdl@lemouvementassociatif.org">projet.pdl@lemouvementassociatif.org</a>	LMA Pays-de-Loire
Marion Munier	<a href="mailto:mmunier@ligue21.org">mmunier@ligue21.org</a>	Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or
Mehdi Al Boufarissi	<a href="mailto:maiboufarissi@lemouvementassociatif.org">maiboufarissi@lemouvementassociatif.org</a>	LMA
Pierre-Yves Gosset	<a href="mailto:pyg@framsoft.org">pyg@framsoft.org</a>	Framasoft
Valentin Auzaneau	<a href="mailto:valentin.auzaneau@cliss21.org">valentin.auzaneau@cliss21.org</a>	CLISS XXI

## La promotion, l'animation et la formation à l'utilisation du logiciel

Au cours de l'année 2021, les démarches initiées en 2020 en collaboration avec le Mouvement Associatif Bfc pour faire la promotion de l'application et sensibiliser/former les structures associatives de la région via le réseau des maisons des associations se sont poursuivies :

- Jeudi 18 mars et jeudi 25 mars : formation Bénévalibre sollicitée et co-construite avec le service Vie Associative de la Ville de Besançon.
- Jeudi 27 mai 2021 : Formation/sensibilisation à l'utilisation de Bénévalibre (en visio) auprès de salariés de La Ligue de l'Enseignement en charge de l'animation de la vie associative en Bourgogne Franche-Comté.

Dans la perspective d'animer ces temps de formation un kit de formation complet (déroulé, PPT, tutos, mises en situation...) a été élaboré.

## Financements

Deux subventions ont été obtenues en 2021 :

- 2 100 € au titre du FDVA 1 (formation des bénévoles) : formation à l'utilisation de Bénévalibre en vue de valoriser le bénévolat au sein des associations
- 7 800 € au titre du FDVA 2 (fonctionnement et innovation) : développement des fonctionnalités de l'outils

Les actions relatives à ces financements n'ayant pas pu être mises en place en 2021, les 9 900 € de subventions ont été reportées en 2022.

## Liens vers les ressources

- Site : <https://benevalibre.org>
- Instance « 0 » de l'application : <https://app.benevalibre.org>
- Instance « 1 » de l'application : <https://benevalibre.chapril.org/>
- Forum : <https://forum.benevalibre.org/>
- Documentation produite par CLISS XXI : <https://app.benevalibre.org/docs/index.html>
- Éléments de communication : <https://benevalibre.org/site/communication/>
- Livret de présentation édité pour la présentation : <https://benevalibre.org/site/wp-content/uploads/2019/06/2019-06-29-Livret-presentation-benevalibre.pdf>
- Présentation du projet sur le site du Crajep Bourgogne Franche-Comté : <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/benevalibre/>
- Page wiki du projet : <https://wiki.april.org/w/Bénévalibre>
- Webinaire du Mouvement Associatif sur le Compte Engagement Citoyen (14 février 2019) : <https://www.youtube.com/watch?v=zD1Y7BMDGUw&list=PLxot7gZPryjGLMc9T-4Hm1wZfycBz1Yqe&index=11&t=0s>

## 2.2. Dialogue Structuré Territorial Jeunesse

À la suite de l'autosaisine du CESER en 2019 sur la mise en place d'un Dialogue Structuré Territorial en région Bourgogne-Franche-Comté, les élus du conseil régional ont voté sa mise en place. Un premier comité de pilotage s'est réuni et a commencé de réfléchir sur le mode opératoire. En 2020 la crise sanitaire nous a obligé à mettre en arrêt le travail entamé.

Suite aux élections régionales de 2021 la nouvelle mandature a inscrit dans ses grands travaux la mise en place du DSTJ marquant ainsi sa volonté politique. Dès l'automne un comité de pilotage se réunit et est constitué de : l'Etat (DRAJES) représenté par M. Azzedine M'Rad, de la Région représentée par Mme Sarah Persil et son service, du CRAJEP représenté par un groupe de travail composé des Francas, PEP, Ligue de l'Enseignement, URHAJ, CEMEA, REMPART, FRMJC et du CRIJ.

Le format original qui devrait être mis en place sur cette région, est très ambitieux et va bien au-delà de ce que les autres Régions ont déjà expérimenté. Trois formats de recueil de la parole des jeunes seront proposés :

### *Des espaces jeunes dit permanents*

Les associations membres du CRAJEP, œuvrant tout au long de l'année au travers d'espaces jeunesse existants, s'appuieront sur 16 espaces dédiés qui seront nommés « espaces permanents ». Ses espaces animés par des animateurs professionnels mettront en place un processus long pour aider à l'acculturation, au recueil de la parole des jeunes et à la construction de propositions pensées par des temps formels. Ce temps long nécessaire est indispensable pour permettre aux jeunes d'appréhender une politique publique.

### *Des espaces dit volants*

Pour alimenter la réflexion des espaces permanents du CRAJEP d'autres partenaires en lien avec les jeunes pourront mettre en place des temps courts de dialogue. De nombreux partenaires se sont déjà positionnés :

- Le CRIJ par ses points infos jeunes
- Les Missions Locales
- Les Conseils de Vie lycéenne
- Les Fédérations d'étudiants
- Les espaces Caisses d'Allocation Familiales

### *Une plateforme dédiée pour toutes et tous*

Le Centre Régional d'Information Jeunesse ouvrira une plateforme pour permettre aux jeunes éloignés de pouvoir s'exprimer. Cette plateforme sera ouverte durant le premier cycle. Leurs suggestions alimenteront les espaces permanents du CRAJEP.

### 3. Rapports financiers

#### 1/ Compte de résultat 2021

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
	<b>2021</b>	<b>Rappel n-1</b>		<b>2021</b>	<b>Rappel n-1</b>
60 Achats	0,00	205,45	70 Produits d'activités	0,00	0,00
Petit équipement	0,00	0,00	Participation manifestations	0,00	0,00
Autres fournitures	0,00	0,00	Prestations de service	0,00	0,00
Autres achats	0,00	205,45	Autres participations des usagers	0,00	0,00
61 Services extérieurs	0,00	0,00	74 Subventions	3500,00	1500,00
Locations	0,00	0,00	Etat - DRJSCS	3500,00	1500,00
Assurances	0,00	0,00	Collectivités - REGION	0,00	0,00
62 Autres services extérieurs	5111,66	3368,78	75 Dons et cotisations	2118,82	2147,59
Déplact - Missions - Réception	798,80	789,70	Dons - Part sociales	618,82	647,59
Frais postaux	0,00	0,00	Adhésions	1500,00	1500,00
Téléphone	0,00	0,00			
Frais bancaires	45,36	41,58			
Autres frais	4267,50	2537,50			
Salaires et charges	0,00	0,00			
Salaires net	0,00	0,00			
Cotisations sociales	0,00	0,00			
Dotation Amortissements Immo	0,00	0,00			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>5111,66</b>	<b>3574,23</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>	<b>5618,82</b>	<b>3647,59</b>
Résultat de l'exercice (excédent)	507,16	73,36	Résultat de l'exercice (perte)		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5618,82</b>	<b>3647,59</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>5618,82</b>	<b>3647,59</b>
86 Emplois des contributions volontaires en nature	6354,00	0,00	87 Contributions volontaires en nature	6354,00	0,00
Personnel bénévole	6354,00	pas de valorisation	Bénévolat	6354,00	pas de valorisation
<b>TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>11972,82</b>	<b>3647,59</b>	<b>TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>11972,82</b>	<b>3647,59</b>

Notons tout d'abord que l'exercice 2021 s'achève sur un résultat excédentaire de 507,16 €.

#### Produits :

Nos recettes 2021 proviennent :

- des cotisations des adhérents (1 500 €)
- du reversement d'une partie des indemnités du CESER perçues par Sophie GENELOT au titre de sa représentation du Crajep (598 €)
- des intérêts livret Bleu Crédit Mutuel (20,82 €)
- d'une partie de la subvention de la DRAJES pour soutenir le déploiement de Bénévalibre perçue en 2020 (3 500 K€ sur les 5 000 K€)

#### Charges :

Les « déplacements – missions et réception » (798,80 €) correspondent aux divers remboursements de frais des bénévoles pour assurer la représentation du Crajep dans des instances (Cnajep, Conseil Régional, Mouvement Associatif, CRIJ...). Il est à noter qu'avec la crise sanitaire, les réunions en présentiel ont été très limitées.

Les « autres frais » (4267,50 €), se composent :

- Des dépenses engagées pour le projet Bénévalibre (1 027,50 € pour l'hébergement et la maintenance par CLISS XXI, 90 € pour l'hébergement du site internet et de l'application).  
De la cotisation pour l'adhésion au Mouvement Associatif Bfc (150 €).
- De provisions relatives aux factures non parvenues des têtes de réseaux impliquées dans des projets/missions spécifiques :
  - o portage des actions de formation et sensibilisation à l'utilisation de Bénévalibre par l'Ufcv et le Mouvement Associatif (2 500 €) ;
  - o coordination de la demande de subvention CR par la fédération Rempart (500 €).

### Valorisation du bénévolat :

Le bénévolat a été estimé à 553 heures et valorisé économiquement à hauteur de 6 354 € (18 € de l'heure). Cela représente les implications des membres dans le cadre :

- des réunions du conseil d'administration ;
- des réunions du bureau ;
- de l'assemblée générale ;
- de représentations ;
- de rencontres nationales au CNAJEP ;
- de l'exercice de fonctions spécifiques (présidence, trésorerie, secrétariat...) ;
- de missions spécifiques relative à la coordination de projets.

## 2/ Bilan au 31/12/2021

ACTIF			PASSIF		
	31/12/2021	Rappel n-1		31/12/2021	Rappel n-1
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Fonds associatif et réserves</b>		
Immobilisation incorporelles	0,00	0,00	Fonds associatif	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	Report à nouveau	13791,67	13718,31
Immobilisations financières	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	507,16	73,36
<b>Actif circulant</b>					
Créances	200,00	200,00	Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
Banque	22963,20	14210,66	Dettes (sociales et fournisseurs)	13050,00	4783,80
Livret Bleu	4185,63	4164,81			
Caisse	0,00	0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>27348,83</b>	<b>18575,47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>27348,83</b>	<b>18575,47</b>

Le niveau de la trésorerie augmente significativement du fait de l'encaissement de 9 900 € de subventions de la DRAJES (2100 € du FDVA 1 pour la formation des bénévoles à l'utilisation de Bénévalibre et 7 800 € du FDVA 2 projets innovants pour le développement V2 de Bénévalibre) alors qu'aucunes dépenses relatives à ces actions n'ont eu lieu en 2021 du fait de leur report en 2022. L'intégralité des produits liés à ces subventions a été reportée en 2022.

Dans le même temps, le report de ces actions en 2022 contribue à l'augmentation significative des dettes du fait d'une comptabilisation en produits constatés d'avance des subventions encaissées en 2021 :

- FDVA 01 - formation à l'utilisation de Bénévalibre (2 100 €).
- FDVA 02 projets innovants - Développement V2 de Bénévalibre (7 800 €).

Enfin, on constate que le résultat excédentaire de l'exercice (507,16 €) vient augmenter les fonds associatifs pour atteindre 14 298,83 €.

### 3/ Budget Prévisionnel 2022

CHARGES		2022	PRODUITS		2022
60	Achats	0,00	70	Produits d'activités	0,00
	Petit équipement	0,00		Participation manifestations	0,00
	Autres fournitures	0,00		Prestations de service	0,00
	Autres achats	0,00		Autres participations des usagers	0,00
61	Services extérieurs	0,00	74	Subventions	79400,00
	Locations	0,00		Etat - DRAJES	29400,00
	Assurances	0,00		Collectivités - REGION	50000,00
62	Autres services extérieurs	81769,00	75	Dons et cotisations	2369,00
	Déplact - Missions - Réception	1500,00		Dons - Part sociales	869,00
	Frais postaux	0,00		Adhésions	1500,00
	Téléphone	0,00			
	Frais bancaires	50,00			
	Autres frais	80219,00			
	Salaires et charges	0,00			
	Salaires net	0,00			
	Cotisations sociales	0,00			
	Dotation Amortissements Immo	0,00			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>		<b>81769,00</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>		<b>81769,00</b>
Résultat de l'exercice (excédent)			Résultat de l'exercice (perte)		
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>81769,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>81769,00</b>
86	Emplois des contributions volontaires en nature	6500,00	87	Contributions volontaires en nature	6500,00
	Personnel bénévole	6500,00		Bénévolat	6500,00
<b>TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>88269,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>88269,00</b>

#### Produits :

- Le report de la subvention FDVA 1 - formation à l'utilisation de Bénévalibre perçue en 2021 : 2 100 €
- Le report de la subvention FDVA 2 projets innovants - Développement V2 de Bénévalibre perçue en 2021 : 7 800 €
- Une subvention FDVA 2 fonctionnement de l'association : 4 500 €
- Une subvention du Conseil Régional pour la mise en place du Dialogue Structuré Jeunesse : 50 000 €
- Une subvention de la DRAJES pour la mise en place du Dialogue Structuré Jeunesse : 15 000 €
- Les cotisations des membres (15 X 100 €) : 1 500 €
- Le reversement par Sophie GENELOT d'une partie des indemnités perçues au titre du CESER : 869 €

#### Charges :

- Le développement V2 de Bénévalibre (CLISS XXI) : 7000 € (autres frais)
- Les interventions LMA Bfc (formations à l'utilisation de Bénévalibre) : 1 000 € (autres frais)
- La refacturation d'un forfait par les têtes de réseaux impliquées dans des projets/missions spécifiques : 3 500 € (autres frais) : Bénévalibre : 1 500 €. Plaquette de communication : 1 500 €. Coordination de la demande de subvention tête de réseau du Conseil Régional : 500 €
- Les charges liées à la mise en place du Dialogue Structuré Territorial : 65 000 € (autres frais)
- L'hébergement site Bénévalibre (CLISS XXI) : 1 000 € (autres achats)
- La création et l'impression d'une plaquette de présentation du CRAJEP : 1020 € + 1549 € (autres frais)
- Les frais de déplacement et de réception : 1 500 €
- La cotisation au LMA Bfc : 150 € (autres frais)
- Les frais bancaires : 50 €